



## Partenaires et associations

Dans une perspective de travail à moyen terme, les partenaires et associations agréées œuvrant dans le domaine de l'éducation aux médias et de l'éducation à la citoyenneté pourront également être sollicités.

## Éducation aux médias

> Dans les domaines de la liberté d'expression et de la liberté de la presse, le **Centre de liaison de l'enseignement et des médias d'information (CLEMI) du Réseau Canopé** est chargé de l'éducation aux médias dans l'ensemble du système éducatif. Le CLEMI forme à la connaissance du système des médias, à l'analyse des messages d'information et à une lecture critique et pluraliste de l'actualité. Il s'agit notamment d'accompagner la parole des élèves dans le cadre scolaire, pour les former à la responsabilité et à l'exercice de la liberté d'expression.

- > L'association Région Presse Enseignement Jeunesse (ARPEJ) coordonne des actions locales : http://pressealecole.fr/larpej/
- > **Jets d'encre** est une association pour la promotion et la défense de la presse d'initiative jeune. Elle conduit notamment une action de soutien fort pour l'accompagnement et le développement des journaux scolaires et lycéens :

http://www.jetsdencre.asso.fr/

> **Association Les Petits Citoyens** : journal pour les 7-11 ans <a href="http://lespetitscitoyens.com/lejournal">http://lespetitscitoyens.com/lejournal</a>

## Éducation à la citoyenneté

D'autres associations mettent en œuvre et accompagnent plus largement des actions d'éducation à la citoyenneté mais aussi de lutte contre toutes les formes de discrimination dans les écoles, les collèges et les lycées.

Ces associations mettent à disposition des outils pédagogiques et peuvent être contactées directement en vue d'un travail en lien avec une école ou un établissement d'enseignement :

- > Le CIDEM (Civisme et démocratie) propose des outils tant dans le domaine de la citoyenneté que de la lutte contre les discriminations : http://www.cidem.org/
- > Le mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP) a développé des outils pédagogiques pour lutter contre le racisme et les discriminations : http://www.mrap.fr/
- > **SOS Racisme** propose des approches qui ont pour ambition de favoriser le vivre ensemble. L'association a notamment mis en place un programme « Fais reculer les discriminations » : <a href="http://sos-racisme.org/">http://sos-racisme.org/</a>

Ministère de l'éducation nationale de l'enseignement supérieur et de la recherche (DGESCO) Janvier 2015 Partenaires associations

http://eduscol.education.fr/cid85297/liberte-de-conscience-liberte-d-expression-outils-pedagogiques-pour-reflechir-avec-les-eleves.html

- > La ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme (LICRA) travaille en lien avec les établissements qui le souhaitent à des démarches d'éducation à la citoyenneté dans ses différentes facettes et a notamment développé des ressources pour prévenir ou lutter contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations : http://www.licra.org/
- > **Associations complémentaires de l'école** : les grandes associations complémentaires de l'école publique, présentes dans les académies au travers de délégations régionales et/ou départementales, sont des partenaires historiques de l'éducation nationale et développent de longue date des démarches d'éducation à la citoyenneté. Leurs sites internet et leurs ressources sont accessibles : <a href="http://eduscol.education.fr/cid59677/partenariat-avec-les-grandes-associations-complementaires-de-lecole.html">http://eduscol.education.fr/cid59677/partenariat-avec-les-grandes-associations-complementaires-de-lecole.html</a>